

1. Récompensée par une Marianne d'or, l'opération de thermographie aérienne lancée par la CUD a permis de repérer par caméra infrarouge les déperditions thermiques des habitations. Une échelle de six couleurs (du bleu foncé pour les déperditions non perceptibles au rouge pour les déperditions excessives) indique la qualité d'isolation de chaque bâtiment.

2. Après l'isolation thermique et le solaire, la CUD vient de mettre en place une aide auprès des particuliers pour l'acquisition de chaudière à condensation.

3. Le centre de valorisation énergétique de l'agglomération dunkerquoise va traiter plus de 80 000 tonnes de déchets ménagers non recyclables.

Énergie		Réfrigérateur- Congélateur
Fabricant Modèle		Marque modèle
<b>Économe</b>	A	
	B	
	C	
	D	
	E	
	F	
	G	
<b>Peu économe</b>		
Consommation d'énergie kWh/an <small>(sur la base d'un usage standard pour un usage de référence en moyenne)</small>		<b>200</b>
<small>La consommation réelle dépend des conditions d'utilisation et de la qualité de l'appareil</small>		
Capacité de données fraîches		200
Capacité de données congelées		80

# Énergie : comment Dunkerque réduit sa facture

Maîtriser les consommations des bâtiments publics, chasser les gaspillages et pour vivre l'éducation des habitants à la préservation des ressources, tels sont aujourd'hui les objectifs partagés par la Ville et la Communauté urbaine pour réduire la facture énergétique du Dunkerquois.

**R**échauffement climatique, augmentation des gaz à effet de serre, flambée du prix du baril de pétrole... En l'espace d'un demi-siècle, la question de la maîtrise de l'énergie est devenue un enjeu central pour le bien-être de la planète. Première plate-forme énergétique d'Europe, Dunkerque s'est souvent montrée précurseur dans le domaine en expérimentant de nouvelles mesures à l'échelle du territoire. En effet, la Ville a très tôt su engager des partenariats public-privé dans le domaine de l'écologie industrielle afin de réaliser des économies et de maîtriser les consommations. Mais c'est également dans l'éducation au développement durable que le Dunkerquois s'est distingué. À travers l'opération de thermographie aérienne initiée dès 2004, la Communauté urbaine a pu sensibiliser les habitants à la préservation des ressources énergétiques. Les aides financières proposées aux particuliers pour mieux isoler leur logement ont également contribué à une prise de conscience collective. La réalisation du futur quartier du Grand Large et la mise en service du centre de valorisation énergétique s'annoncent enfin comme des exemples en termes d'aménagement durable de l'espace.

## ⇒ Le centre de valorisation énergétique opérationnel

**D**eux ans après la mise en service du centre de valorisation organique (CVO) qui permet la valorisation de biodéchets en produisant du compost, la Communauté urbaine s'apprête à réceptionner au printemps prochain le centre de valorisation énergétique (CVE) de l'agglomération. Située en bordure de l'A16, cette usine d'incinération fonctionne comme une centrale thermique classique, à ceci près qu'elle utilise les ordures ménagères comme combustible. Le CVE traitera ainsi plus de

80 000 tonnes de déchets ménagers non recyclables, auxquels s'ajouteront les encombrants non recyclables mais combustibles. La chaleur produite par la combustion de ces déchets dans l'usine d'incinération servira à fabriquer de l'électricité à raison de 48 000 mégawatts par an. Une partie de la production assurera l'autoconsommation du site et une autre sera rachetée par un opérateur. À noter par ailleurs que les cendres de la combustion (20 000 tonnes de mâchefer par an) seront valorisées dans la construction

de routes ou pour des applications dans le domaine du bâtiment. Au final, sur les 80 000 tonnes de déchets, moins de 2 000 tonnes de résidus non valorisables seront déposés dans des décharges accueillant ces déchets spécifiques. Coût de l'investissement : 72 millions d'euros. Actuellement en phase d'essai industriel, le centre de valorisation énergétique, classé ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement), entrera prochainement en phase opérationnelle.

**Ayez le « Réflexénergie » !**  
Des questions en matière d'isolation, d'économies d'énergie ou d'énergies renouvelables ? Des conseillers énergie vous accueillent sur rendez-vous à la Communauté urbaine les lundi, mercredi et vendredi.  
Renseignements au 0 800 283 675 (appel gratuit).



© S3D

## ⇒ Un aménagement durable au Grand Large

La performance énergétique des bâtiments ainsi que la desserte en énergie constituent les cibles prioritaires du programme de réalisation du quartier du Grand Large initié par la Communauté urbaine. De fait, tout ici a été imaginé pour économiser l'énergie. À commencer par les constructions elles-mêmes : les logements individuels et collectifs bénéficieront tous d'une isolation thermique par l'extérieur\* favorisant ainsi une climatisation naturelle, tandis que la production d'eau chaude sani-

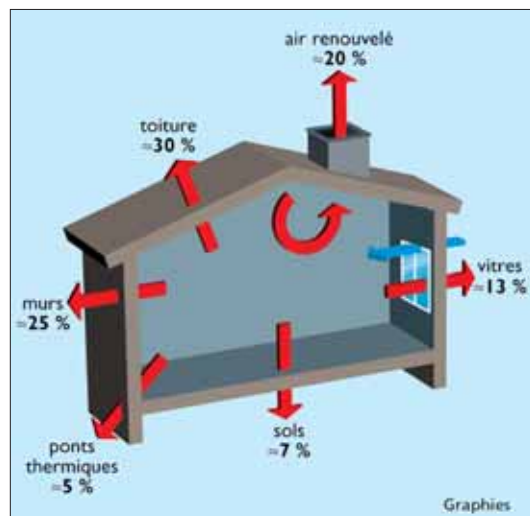
taire sera assurée dans les logements individuels par des chauffe-eau solaires installés sur le toit des habitations. Les toitures seront végétalisées afin de ne pas surcharger les conduites des eaux pluviales. L'ensemble du quartier sera par ailleurs raccordé au réseau de chaleur urbain et bénéficiera d'un système de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers. Les eaux pluviales seront récupérées pour l'arrosage des parcs et les éclairages liés au plan lumière fonctionneront avec des leds, particulièrement éco-

nomes en matière d'énergie. Enfin, il est envisagé la mise en place d'un système de ventilation naturelle dans les immeubles à gâbles, ce qui constituerait une première en France pour des logements neufs. Autant d'éléments qui préservent l'environnement et réduisent la facture énergétique incombant aux habitants. ◆

*\*Ou d'une technique de construction qui confère aux bâtiments des propriétés thermiques et phoniques excellentes et évite l'utilisation d'isolant classique.*

## ⇒ Lutter contre les déperditions de chaleur

La Communauté urbaine en partenariat avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) s'est engagée dès 2004 dans une démarche innovante : la thermographie aérienne qui permet de visualiser certaines pertes d'énergie. Il s'agissait, vu du ciel, d'analyser grâce à un système infrarouge les quartiers de l'agglomération dunkerquoise. Un projet qui a permis de mettre en évidence des déperditions de chaleur par les toits : près de 25 % d'entre eux avaient une qualité insuffisante, soit environ 3 millions de mètres carrés de toiture. Plus de 7000 habitants sont ainsi venus consulter les résultats de cette grande étude. Suite



à cette initiative, certains foyers ont même réalisé des travaux afin d'améliorer l'isolation de leur habitation et de réduire leurs dépenses annuelles de chauffage. Face à l'évolution croissante des tarifs, et forte de cette mobilisation, la Communauté urbaine a décidé d'accompagner les efforts des habitants en faveur des économies d'énergie en lançant, en septembre 2006, l'opération « Réflexénergie » assortie d'un fonds d'aides spécifiques. Ce travail original vient d'être récompensé par une Marianne d'or spéciale Grenelle de l'environnement décernée par l'Association des maires de France le 28 novembre dernier au Sénat. ◆

## ⇒ Un réseau de chauffage urbain unique

Récupérer la chaleur fatale issue de la chaîne d'agglomération n°3 d'Arcelor-Mittal pour chauffer les foyers dunkerquois, tel est le procédé qui a été mis en place au milieu des années 1980 pour maîtriser les dépenses énergétiques. Dès 1985, les villes de Dunkerque et de Saint-Pol-sur-Mer confient à la société Dalkia le soin d'exploiter ce système. Aujourd'hui, plus de 13 000 foyers, écoles et bâtiments publics dunkerquois sont raccordés au réseau de chauffage urbain. Quarante kilomètres de canalisations d'eau alimentent ainsi les systèmes de chauffage central de plus de 170 bâtiments. Un procédé qui permet d'éviter de consommer près de 10 000 tonnes de fioul lourd (ce qui représente environ 400 camions-citernes) et le rejet dans l'atmosphère de 30 000 tonnes de dioxyde de carbone par an. Au plus froid de l'hiver et pour pallier les éventuels arrêts de production d'Arcelor-Mittal, Dalkia a cependant recours à la chaufferie de l'Île Jeanty fonctionnant au fioul ainsi qu'à trois unités situées dans le quartier des Glacis, à la piscine Paul Asselman et au centre hospitalier de Dunkerque. Ces centres équipés de moteurs au gaz produisent également de l'électricité. Plus éco-



La chaufferie des Glacis, équipée d'un moteur à gaz, produit également de l'électricité.

logue et résolument novateur, le réseau de chauffage urbain ne cesse désormais de croître. Dès mars prochain, Dalkia mettra en place un nouveau point de captation de chaleur chez Arcelor-Mittal afin d'augmenter la ca-

pacité de récupération d'énergie. Actuellement, la captation de chaleur d'Arcelor-Mittal représente 61 % de l'énergie utilisée pour le réseau de chaleur. ◆

## ⇒ Des aides financières pour les habitants

Afin d'aider les habitants à réaliser des économies d'énergie, la Communauté urbaine a décidé de mettre en place en juin 2006 un fonds d'aides pour les résidents des 18 communes de l'agglomération dunkerquoise. Outre les aides nationales (les crédits d'impôt, la TVA à taux réduit, les aides de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat) et les aides régionales (le prêt à taux zéro « Isolto »), les habitants de l'agglomération peuvent d'ores et déjà bénéficier, selon certaines conditions, d'aides complémentaires de la Communauté urbaine pour leurs travaux d'isolation des toitures (variant de 6 à 8 € par mètre carré isolé) et d'installation de chauffe-eau solaire (400 à 1 000 € par installation). Après l'isolation thermique et le solaire, la Communauté urbaine vient également de décider de donner un coup de pouce aux particuliers pour l'acquisition de chaudières à condensation, un mode de chauffage qui compte parmi les plus économes en énergie. La subvention varie de 500 à 1 000 € et vient en complément du crédit



Un conseiller énergie vous reçoit les lundi, mercredi et vendredi à la CUD.

d'impôt et des aides de l'ANAH. L'ensemble des aides publiques ainsi disponibles peut pratiquement couvrir les trois quarts de la dépense pour les foyers les plus modestes. Pour bénéficier de cette nouvelle aide, vous devez contacter un conseiller énergie de la CUD au 0 800 283 675 (appel gratuit). Il tiendra également une permanence du 4 au 8 février à la mairie de Petite-Synthe. ◆

## 9<sup>es</sup> Assises nationales de l'énergie

La lutte contre le réchauffement climatique est désormais une priorité. Dans ce contexte, les 9<sup>es</sup> Assises nationales de l'énergie qui se tiendront les 29, 30 et 31 janvier au Kursaal porteront sur le thème : « 2008-2014 : quel programme local pour l'énergie et le climat ? » Organisées en alternance avec la Communauté urbaine de Dunkerque et Grenoble-Alpes Métropole, ces Assises offrent une tribune aux acteurs territoriaux de l'énergie lors de visites de sites et d'ateliers. L'occasion également pour le public d'échanger lors de forums de discussion autour de projets concrets, le jeudi 31 janvier de 14 h 30 à 16 h 15. Programme disponible sur le site [www.assises-energie.net](http://www.assises-energie.net).



## Santé

### Pour bien vivre avec son asthme

La Ville, l'Union des mutuelles de Dunkerque, le Centre hospitalier, la Maison de promotion de la santé et la Maison de l'environnement ont signé une convention portant sur la création d'un relais d'éducation pour enfants asthmatiques le 25 novembre dernier au Kursaal, à l'occasion du salon Cap sur la santé. Si une école de l'asthme accueille chaque année au CHD 150 enfants hospitalisés en raison d'épisodes aigus et leurs parents, il n'existait pas jusqu'à présent de structure d'éducation thérapeutique en continu en ville, dans un arrondissement qui compte quelque 6 000 enfants ou adolescents touchés par cette maladie respiratoire. Le relais qui ouvrira ses portes au mois de janvier se veut un lieu d'échange où l'enfant apprendra à vivre mieux avec sa maladie. Une prévention qui n'est pas un luxe lorsqu'on sait que 75 % des arrivées aux urgences pour crise d'asthme auraient pu être évitées si le pa-

tient connaissait bien sa maladie et la gestion d'une crise. Identifier les premiers signes de la crise et la traiter précocement, connaître les médicaments et apprendre à les utiliser correctement, identifier les facteurs déclenchant les crises pour mieux les éviter, aménager l'environnement intérieur... sont autant de points qui seront abordés lors des séances d'éducation proposées gratuitement soit dans les locaux du centre de soins infirmiers sis place Vauban (entretiens individuels), soit lors de séances collectives animées à l'exposition « La vie à plein sens » présentée en continu chaussée des Darses. Les familles qui le souhaitent pourront également bénéficier d'un diagnostic du lieu de vie qui sera réalisé par la Maison de l'environnement et le service municipal d'hygiène et de santé. La plateforme d'appel pour le premier contact est située à la Maison de promotion de la santé au 03 28 66 34 73. mps-dunkerque.com. ◆

## Infos mairie

### Bibliothèques

#### Animations pour enfants

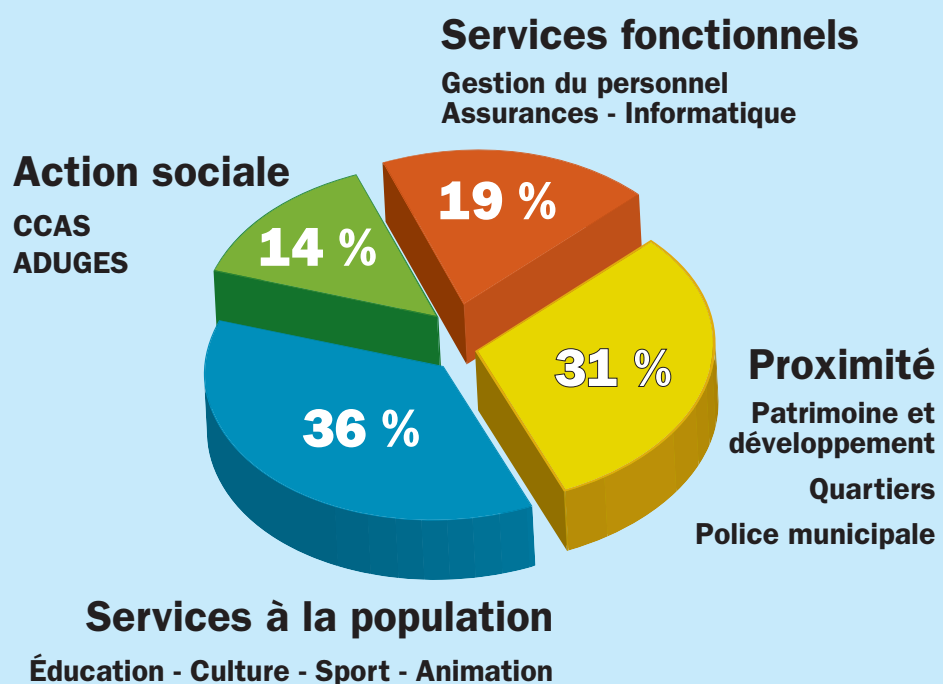
Le service de la lecture publique propose de janvier à mai dans les bibliothèques de quartier une série d'animations gratuites pour les enfants, rassemblées sous l'intitulé « Et Patati et Patata ». On y trouve entre autres des comptines pour les tout-petits (les 23 en Basse Ville et 30 janvier à 16 h 30 à Malo), un jeu de société sur le thème des pirates (le 2 février à Rosendaël), des histoires d'animaux à la Lewis Carroll (le 23 janvier en Basse Ville), une forêt d'histoires de Solotareff (le 30 janvier à Malo), des courts-métrages et des documentaires (à partir de février) et des spectacles de contes (en mai). Le programme complet est disponible dans les mairies, maisons de quartier et bibliothèques. Tél. 03 28 65 84 70.

## Budget 2008

# Des investissements conséquents et une solidarité renforcée

Pour la dernière réunion de la mandature, le conseil municipal a approuvé un budget placé sous le double signe du développement et de la solidarité.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 112 740 000 €



Une maîtrise des dépenses courantes des services, un renforcement de l'effort en faveur des plus démunis à travers des moyens supplémentaires octroyés au Centre communal d'action sociale et à l'Aduges, un haut niveau d'investissement sans augmentation des taux d'imposition pour la cinquième année consécutive et ce malgré le désengagement financier de l'État : voici résumé en quelques lignes le budget 2008 voté par le conseil municipal dans sa séance du 17 décembre à l'hôtel de ville.

### Dans la continuité des actions menées

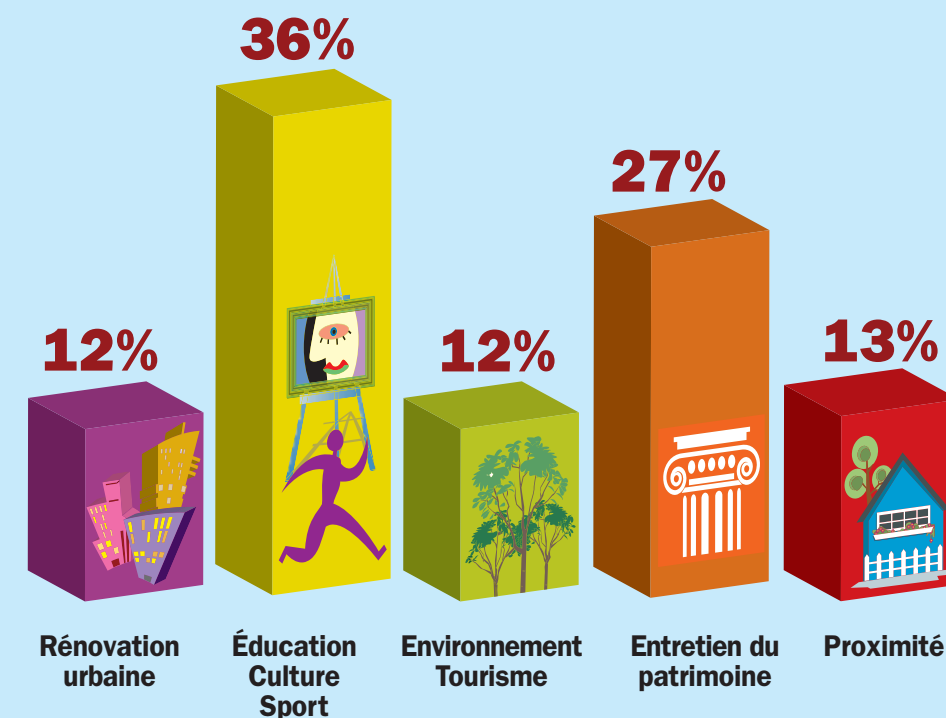
Ce budget qui s'équilibre à hauteur de 147 363 000 € opérera en continuité et en cohérence avec les actions menées les années passées, tout en prévoyant des enveloppes pour concrétiser de nouveaux projets. Il

confirme plusieurs grands objectifs municipaux : garantir aux Dunkerquois un cadre de vie agréable et une ville toujours plus belle, placer l'éducation et la jeunesse au cœur des priorités, permettre l'accès de tous au sport et à la culture, rendre la ville plus solidaire, continuer à être présent dans les quartiers au plus près des habitants, promouvoir et accompagner l'animation et la vie associative.

### Un effort pour la restructuration des quartiers

Ces domaines d'intervention bénéficient au quotidien de l'action des services municipaux et des partenaires associatifs. Ils font également l'objet d'investissements importants. Ainsi, en matière d'environnement, un effort tout particulier est consenti en faveur des parcs urbains sur l'ensemble du territoire communal. Concernant les opérations menées dans le cadre de l'Agence nationale de

### DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT : 20 925 000 €



renovation urbaine (ANRU), des crédits substantiels sont mis à la disposition de la restructuration du Jeu de Mail, tandis que d'autres sommes sont affectées pour agir sur le foncier et le bâti dans les secteurs d'habitat ancien Gare, Soubise et Basse Ville.

### Une salle des sports à Rosendaël

Si les actions menées en faveur de la petite enfance et de la jeunesse seront reconduites malgré le désengagement de l'État, le secteur sportif poursuivra sa cure de jouvence avec la reconstruction de la salle Pierre de Coubertin à Rosendaël, la poursuite du projet Licorne à Malo et la création d'un nouveau terrain synthétique. En matière culturelle, on parlera beaucoup ces prochains mois de la restauration du carillon du beffroi (cofinancée à hauteur de 60 %), de travaux au café-musiques des 4 Écluses et du rempla-

cement du bibliobus.

### Des parcours de retour à l'emploi

Côté solidarité, la Ville augmente la subvention du CCAS de 4 % afin qu'il puisse poursuivre sa mission d'accompagnement des personnes en difficulté et des personnes âgées. Elle déblocquera également une enveloppe de 2 700 000 € pour concrétiser 300 parcours d'aide au retour à l'emploi dans les services municipaux, qui prendront la forme de contrat d'accompagnement à l'emploi, de contrat d'avenir ou de contrat d'apprentissage. La Ville continuera par ailleurs de soutenir l'action des quelque 350 associations qui œuvrent sur son territoire. ◆